Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Code de l'Environnement – articles L-425-6 à L-425-7 et R-425-4 à R-425-9
Arrêté du 20 février 2009 relatif à la demande de plan de chasse individuel

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse
et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse :
Veuillez remplir toutes les rubriques de ce formulaire et
LE RETOURNER A LA FEDERATION DES CHASSEURS OBLIGATOIREMENT AVANT LE 10 MARS

TERRITOIRE

ACCA ou CHASSE PRIVEE	ACCA ARPAJON-SUR-CERE
Numéro du lot	fd15-286
COMMUNE(S)	ARPAJON-SUR-CERE
Massif chevreuil	Châtaigneraie Centrale
Massif cerf	UG Hors Zone

DETENTEUR DE DROIT DE CHASSE

Nom Prénom	AUBIGNAC Jean-Marc
Qualité	Détenteur de droit de chasse
Adresse	6 cité du champs de foire, 15130 ARPAJON-SUR-CERE
Téléphone (fixe et portable)	Q
Courriel	fd15-286@nomail.com

DESCRIPTIF DU TERRITOIRE

À compléter en cas de nouveau demandeur ou de modification depuis la précédente demande

Surface favarable: 1010.00	Surface Totale: 4117.00

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE SAISON 2020 / 2021

	CERF				CHEVREUIL	CHAMOIS	MOUFLON
	Mâle	Femelle	Indifférencié	TOTAL			
Attribution année précédente					30		
Réalisation année précédente					21		
Estimation de la population (hausse ou baisse ou stabilité)					Stabilité		
Attribution théorique					35		
DEMANDE 2020 / 2021					30		

Fait le dimanche 26 juillet 2020 à ARPAJON-SUR-CERE Signature